

DÉCRET

relatif au budget de l'Etat pour l'année 2012

610.00

du 13 décembre 2011

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

décète

Art. 1

¹ Le budget des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat pour l'année 2012 est adopté conformément au tableau annexé.

Art. 2

¹ Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret. Il en publiera le texte conformément à l'article 84, alinéa 2, lettre b) de la Constitution cantonale.

Donné, sous le grand sceau de l'Etat, à Lausanne, le 13 décembre 2011.

Le président du Grand Conseil :

Le secrétaire général du Grand Conseil :

J.-R. Yersin

O. Rapin

Le Conseil d'Etat ordonne la publication du présent décret pour être exécuté dans tout son contenu, dès et y compris le 1er janvier 2012.

Lausanne, le 19 décembre 2011.

Le président :

Le chancelier :

P. Broulis

V. Grandjean

Départements	Charges brutes	Revenus bruts	Charges nettes	Revenus nets
Sécurité et environnement	376'269'300	496'403'400		120'134'100
Formation, jeunesse et culture	2'601'917'100	439'453'600	2'162'463'500	
Intérieur	403'693'200	144'061'200	259'632'000	
Santé et action sociale	2'792'912'600	981'295'700	1'811'616'900	
Economie	534'631'600	421'881'300	112'750'300	
Infrastructures	502'470'300	142'592'600	359'877'700	
Finances et relations extérieures	727'173'600	5'400'530'500		4'673'356'900
Ordre judiciaire vaudois	141'475'700	75'055'900	66'419'800	
Secrétariat général du Grand Conseil	7'631'400	22'000	7'609'400	
Totaux	8'088'174'800	8'101'296'200	4'780'369'600	4'793'491'000
Excédent des revenus sur les charges	13'121'400		13'121'400	
Sommes égales	8'101'296'200	8'101'296'200	4'793'491'000	4'793'491'000